

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 55 (1919)

**Heft:** 22

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

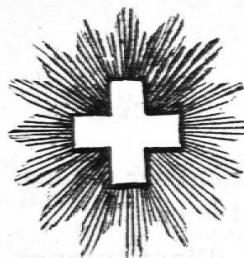
**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LV<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 22

Série B



LAUSANNE

31 mai 1919.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

**SOMMAIRE :** *Chronique vaudoise. — Chronique neuchâteloise — Chronique jurassienne. — Divers. — PARTIE PRATIQUE : Une expérience de self-gouvernement scolaire V. — Orthographe : ou, où. — Morceau choisi : le canton d'Uri. — Tâches d'observation pour le mois de juin. — Croquis coté d'un écrou. — L'absorption de la sève brute chez les végétaux (expérience).*

## CHRONIQUE VAUDOISE

**Allocations de renchérissement.** — Dans la séance du 19 mai du Grand Conseil, M. le député Alf. Bussy, de Crissier, a rapporté sur le projet de décret accordant pour 1919 des allocations de renchérissement de la vie au personnel enseignant.

La Commission, d'accord avec le Conseil d'Etat, proposait d'accorder fr. 1200 aux instituteurs mariés et aux institutrices veuves ou divorcées ayant des enfants à leur charge, et fr. 600 aux célibataires. Ceux qui, parmi ces derniers, ont à entretenir des descendants, des frères ou sœurs, auraient droit à fr. 1200, de même que les institutrices mariées entretenant leur conjoint.

Le Grand Conseil adopta le premier de ces chiffres, mais, sur la proposition de M. le député Anken, appuyée par MM. Alb. Paschoud et Guillard, il fixa à fr. 800 la somme attribuée aux célibataires.

Ces allocations seront avancées par l'Etat (la moitié en juin, le reste vers la fin de l'année) et remboursées par les communes avant le 31 décembre 1919, dans une proportion à déterminer et en tenant compte de leur situation financière.

Nous constatons que sur un point seulement (institutrices mariées), le Grand Conseil n'a pas admis en plein les revendications de la S. P. V., tandis qu'il a été au delà sur deux autres points (célibataires et fröbeliennes). C'est tant pis pour les premières et tant mieux pour les seconds.

La décision de l'autorité législative donnera satisfaction à la généralité du corps enseignant primaire. C'est pourquoi, — si nos jeunes censeurs le permettent, — nous adressons nos remerciements à tous ceux, — autorités, commission, députés, chefs de service, — qui ont contribué à ce résultat.

Nous savons gré aussi au Grand Conseil d'avoir repoussé l'amendement de M. le député Altherr (Romainmôtier), qui proposait d'abaisser de 18 à 16 ans la

limite donnant droit à l'allocation pour enfants. Or, c'est précisément à ce moment-là que les enfants coûtent le plus !

A. R.

**A propos de logements d'instituteurs,** la *Feuille d'avis d'Aigle* constate que le cas de Fontanezier n'est pas unique. Elle rappelle que le rapport de gestion de 1917 citait l'état lamentable d'un bâtiment d'école dans une commune qui n'est pas sans ressources, et parle d'une autre commune qui a consacré 6 à 7000 francs à l'achat d'un taureau et n'a pas su trouver les fonds nécessaires pour loger convenablement son instituteur.

D'où nous déduisons que si de réjouissants progrès ont été réalisés depuis quelques années, il reste encore beaucoup à faire dans notre canton sous le rapport du logement des maîtres et maîtresses d'école.

D'autre part, les indemnités accordées par les localités qui ne fournissent pas d'appartement à leurs instituteurs sont généralement insuffisantes. L'une d'elles, par exemple, offre fr. 300 et, de l'aveu même de l'autorité, on ne peut se loger dans la commune à moins de fr. 500 !

Cette question des logements devra être étudiée avec soin en vue de la prochaine révision de la loi sur l'instruction publique.

A ce propos, le Comité de la S. P. V. a demandé par circulaire aux présidents de nos sections de présenter, d'ici à novembre prochain, les modifications qu'elles jugeront nécessaire d'apporter à la dite loi.

A. R.

**Vingt francs !** — Faut-il rire, s'attrister, ou s'indigner de ces 20 fr. d'augmentation triennale qu'offre la commune de Vallorbe pour un poste d'institutrice (brevetée) ? C'est véritablement d'une audace qui touche au ridicule; 6 fr. par an d'augmentation communale ? Y a-t-il une seule profession où pareille offre soit tolérée ! Qui donc accepterait... ce pourboire ?

MARIE GARDEL.

**† F. Nicolier-Degruffy.** — Dernièrement est décédé à Aigle Félix Nicolier-Degruffy, instituteur émérite. Studieux et travailleur, il avait été appelé à diriger l'école de Saint-Tiphon après avoir passé quelques mois seulement à l'Ecole normale. Breveté ensuite, il fut nommé à Aigle en 1863, où il remplit une longue et utile carrière. Il avait publié, il y a quelques années, un intéressant manuel de comptabilité.

A. R.

**Compte rendu du Département de l'Instruction publique.** — Nous y glanons quelques renseignements qui pourront peut-être intéresser nos collègues d'autres cantons :

Le personnel enseignant de nos classes primaires et enfantines se composait en 1918, de 1633 personnes, dont 42 maîtres et maîtresses spéciaux (gymnastique, allemand, dessin, enseignement ménager).

11 instituteurs et 6 institutrices sont décédés au cours de l'année. Le nombre des bénéficiaires de la pension de retraite était de 601, dont 72 orphelins. Le montant des pensions payées s'est élevé à 340 481 fr. 30 et celui des contributions versées à 82 300 fr. 86.

Il ne s'est construit aucun bâtiment scolaire, vu l'impossibilité de trouver la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires.

Le nombre des élèves était de 43 675, répartis entre 1300 classes, soit 33 élèves

par classe en moyenne. La moyenne des absences a été de 19,3 (de 8,8 à 53,3!), celle des absences sans congé de 0,6.

Par suite de l'épidémie de grippe, le Département ordonna la fermeture complète de toutes les classes du canton au mois de juillet. Quelques-unes ne purent reprendre leur travail régulier qu'en janvier 1919.

Un service de mensuration et de pesage des élèves a été organisé dans un certain nombre de localités, des stations de cure de soleil pour enfants malades ont été organisées dans les districts de Nyon et d'Aubonne. Les exercices respiratoires journaliers tendent à se généraliser.

Par contre, les travaux manuels ne se développent guère et ne sont enseignés régulièrement que dans quatre ou cinq communes. Il existe cependant un certain nombre de pépinières scolaires, et, dans plusieurs villes et villages, les écoliers ont cultivé des légumes, pommes de terre, etc., participant ainsi à l'accroissement de la production de denrées alimentaires.

L'enseignement ménager est organisé dans six communes urbaines.

Les classes primaires supérieures sont au nombre de 37, et comptaient en 1918, 969 élèves.

Un cours de perfectionnement pour les maîtres, organisé du 23 septembre au 12 octobre, a été suivi par 30 participants.

Les divers services de relève dus à la mobilisation occasionnèrent 118 remplacements, d'une durée variant de 15 jours à 2 mois.

Le Département rend un hommage particulier à la mémoire des instituteurs *Auberson Adolphe, Guibat Ulysse et Miauton William*, morts au service de la patrie.

A. R.

#### CHRONIQUE NEUCHATELOISE

† **Auguste Béguin, 1859-1919.** — C'est à un jeune que l'on a fait l'honneur de demander ces quelques lignes. Ne devrait-il pas toujours en être ainsi ? Ne serait-ce pas un honneur pour nous d'adresser notre dernier hommage à nos ainés qui s'en vont ?

Les vieux pensent si souvent du mal des jeunes et les jeunes pensent si souvent peu de bien de leurs ainés !... Et pourtant, ne gagneraient-ils pas à mieux se connaître, à mieux se comprendre ?

A notre regretté collègue, il ne fut jamais difficile de comprendre les jeunes. Il les comprenait comme il comprit toujours les désirs et les besoins de ses élèves. Jamais il ne laissa son enseignement se cristalliser.

Notre vieux collègue nous attirait par sa simplicité et sa modestie. « Il tint à rester « environnier », dit M. Ed. Wasserfallen, Directeur des Ecoles de la Chaux-de-Fonds, dans son article nécrologique au *Bulletin mensuel*, il ne subit pas l'attrait du centre urbain. L'amour du coin du pays auquel il s'était attaché le « rural » qu'il avait fait prospérer, une famille nombreuse, l'affection de son entourage et de toute la population, l'ont retenu dans son joli hameau du Crêt-du-Locle. »

Notre collègue a donné à sa classe quarante années de sa vie, quarante années pendant lesquelles il transmit à ses élèves ses principes de travail, de probité, de droiture.

Une maladie grave l'enleva aux siens en quelques jours et borna brusquement son activité pédagogique.

Après toute une vie de travail : le Néant ! ou le Repos ! suivant vos opinions religieuses, et que fera la société en retour ? Elle qui bénéficia des efforts, qui récolta les fruits du labeur, que donne-t-elle en signe de reconnaissance ? L'Indifférence !

N'y a-t-il pas là une cruelle injustice et maintenant que Noirs et Blancs, Rouges et Jaunes, dans le voisinage des boulingrins de Lenôtre, s'expliquent et cherchent à se comprendre de façon à pouvoir créer une société meilleure, pourquoi n'étudierions-nous pas la façon de remédier à cette Indifférence en bornant à un certain âge le travail de chaque individu, en créant une caisse nationale de retraite lui permettant de vivre une douce vieillesse ?

Ne croyez-vous pas que l'homme aimera mieux la société quand celle-ci lui dira : « Arrête-toi dans ton travail, vaillant serviteur, sois fier de ta noble tâche et en récompense de ton labeur accepte ce repos mérité que tes frères t'octroient ! »

A ce vieux collègue, à ce Neuchâtelois de vieille roche, nous aurions aimé tenir semblable langage et le voir jouir du repos mérité.

A-F. D.

---

#### CHRONIQUE JURASSIENNE

##### Société pédagogique jurassienne.

Le Comité publie l'avis suivant relatif à la prochaine assemblée générale des instituteurs jurassiens :

*« En vertu des pouvoirs que lui ont donnés les délégués des sections, et d'accord avec les rapporteurs, le Comité central de la Société pédagogique jurassienne a décidé d'organiser cette année l'assemblée générale qui devait avoir lieu en 1915 et qui a dû être renvoyée à cause de la guerre.*

*» La section de Bienne va se mettre à l'œuvre pour préparer une réception simple mais cordiale au corps enseignant du Jura bernois.*

*» Nous avons tout lieu de croire que, d'ici au mois de septembre, le ciel politique et la situation économique seront quelque peu éclaircis et que l'assemblée générale de Bienne, depuis si longtemps attendue, aura un succès bien mérité. »*

H. GOBAT.

† **Eugène Péquegnaz.**— Cet homme d'école distingué est décédé à Genève, dernièrement. Né en 1843, à Loveresse, petit village de la vallée de Tavannes, Péquegnat suivit les cours de l'Ecole normale de Porrentruy et fut breveté en 1864, en même temps que Breuleux et Schaller, qui devinrent tous les deux directeurs de l'établissement qui les avait formés.

Eugène Péquegnat fut nommé instituteur à Renan ; il passa ensuite à Bienne où l'autorité lui confia une classe primaire française. En 1882, il remplaçait, à l'inspectorat du XI<sup>e</sup> arrondissement, Robert Schaffter qui avait été appelé à la direction de l'Ecole normale de Delémont. En 1893, Péquegnat, qui était de constitution assez chétive, quitta l'inspection des écoles pour enseigner au pro-gymnase de Bienne. En 1896, il revint à Delémont prendre la direction de l'Ecole secondaire des filles qu'il développa en un établissement de cinq classes. C'est en 1911 qu'il prit sa retraite et alla jouir à Genève de la modeste pension que lui avait accordée l'Etat de Berne.

Eugène Péquegnat était une volonté mise au service du bien, du beau, du vrai et du progrès en général. Par ses directions claires et nettes, par son énergie, il a su donner une impulsion bienfaisante à nos écoles. Il a amené de l'ordre où il y avait insouciance et négligence. Il a fait partie d'un grand nombre de commissions d'Etat dans le Jura. A Delémont, il a été fondateur et premier président de l'Ecole professionnelle de couture, sans parler d'autres fonctions locales qu'il a remplies à la satisfaction générale. Ajoutons que Péquegnat a été, en 1897 et 1898, rédacteur de la partie pratique de l'*Educateur*.

H. GOBAT.

#### DIVERS

**L'école et la tuberculose.** — M. le Dr A. Rollier nous écrit de Leysin : Depuis le début de la guerre, on a constaté dans tous les pays une recrudescence de la tuberculose, due, surtout, à la restriction alimentaire et au travail excessif. La Suisse, malheureusement, n'a pas fait exception ; il faut même s'attendre, par suite de la difficulté sans cesse croissante de nos approvisionnements, à voir le mal se développer encore. C'est donc, plus que jamais, le moment d'agir contre lui.

La lutte contre la tuberculose poursuit deux buts différents : Guérir la tuberculose en évolution, d'une part ; Prévenir son éclosion, d'autre part. Si la première de ces tâches est difficile, dans bien des cas, à réaliser entièrement, parce que nombre de tuberculeux sont décelés et soignés trop tard, la seconde est susceptible, au contraire, d'une mise en œuvre plus aisée et plus complète.

Il est communément admis, aujourd'hui, que l'infection tuberculeuse se produit chez presque tous les enfants ; l'éclosion de la tuberculose chez l'adulte ne serait qu'une sorte de réinfection, ayant pour origine l'ancien mal acquis durant l'enfance et demeuré latent dans le poumon ou les ganglions trachéobronchiques. Pour arrêter l'infection à sa première étape et éviter les localisations ultérieures, il importe de mettre l'organisme dans de bonnes conditions de défense. Or l'expérience a prouvé qu'il n'existe pas de moyen plus actif et plus sûr d'obtenir ce résultat que la vie au grand air et au soleil, car elle contribue puissamment à reconstituer l'organisme, en exaltant sa vitalité.

L'école pourrait jouer à ce point de vue un rôle capital. C'est chez elle, en effet, que ces nouveaux principes d'hygiène peuvent être le plus facilement inculqués aux enfants, parce qu'une discipline constante, si souvent absente de

l'éducation familiale, y est la règle. Il ne faut pas oublier que le développement de l'individu pendant la période de croissance influe souvent sur toute son existence, que la nature de l'enfant est essentiellement malléable et que l'école bien dirigée peut exercer sur lui la meilleure action. Les principes d'hygiène dont il aura pris l'habitude deviendront pour lui un besoin ; il les conservera pendant l'adolescence, dans l'âge mûr et les enseignera à ses propres enfants. Ainsi se répandront les idées bienfaisantes grâce auxquelles se formeront peu à peu des générations plus fortes, mieux armées contre la maladie, la tuberculose en particulier.

Une très heureuse application de ces idées a été faite — pour ne parler que du canton de Vaud — à Lausanne, par la Ligue vaudoise contre la tuberculose en organisant pour les enfants les cures d'air et de soleil de Vidy-Plage et de Sauvabelin. Il importe au plus haut point que ces tentatives se généralisent.

Par malheur, dans les écoles même, on ignore encore ces principes essentiels ; ou, si on les connaît, on néglige totalement de les appliquer.

En privant l'enfant du soleil, du grand air et du mouvement indispensables à son développement normal, l'école est trop souvent une maison de déchéance physique où seul l'esprit est cultivé au détriment du corps.

Ces idées nouvelles sur le développement physique de l'enfant, nous avons cherché à les appliquer dans notre « école au soleil », créée en 1910.

L'essai, si modeste soit-il, nous a donné des résultats tellement concluants que nous voudrions le voir repris sur une base plus large, et étendu à l'école en général. Une ou deux heures d'exercices quotidiens au soleil, jambes et torse nus, pour les garçons, dans un costume spécial variant avec les âges, pour les fillettes, les leçons données en plein air, quand le temps le permet, telles sont les mesures — combien faciles ! — que rien n'empêcherait de généraliser immédiatement dans les écoles pendant la bonne saison. Elles contribueraient déjà pour une large part à fortifier les jeunes organismes et à les doter d'une résistance suffisante.

Sans aucun frais, avec un peu de bon sens et de bonne volonté, l'école deviendrait une maison d'éducation vraiment complète où le développement physique marcherait de pair avec la culture intellectuelle ; elle pourrait ainsi nous apporter l'aide la plus efficace dans la lutte préventive contre la tuberculose.

D<sup>r</sup> ROLLIER.

**Sténographie.** — La Fédération sténographique suisse, à laquelle se rattachent bon nombre d'instituteurs, aura le privilège de fêter cette année son vingt-cinquième anniversaire. Elle organise à cette occasion, à Lausanne, une série de manifestations sur lesquelles son comité nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs. Le programme comprend des concours de sténographie et de sténo-dactylographie ; une conférence pour laquelle une notabilité du monde sténographique a promis son concours ; une exposition qui fera ressortir l'ampleur du mouvement sténographique et le rôle dans la vie pratique joué par l'art abréviatif ; la publication d'une notice historique ; un banquet auquel les autorités seront invitées à se faire représenter ; enfin des réunions administratives, créatives et familiales.

La Fédération propage avec un succès croissant le système Duployé. Elle cons-

titue elle-même une des sections de l'Institut sténographique de France, puissante association dont le siège est à Paris et qui groupe des milliers de sténographes répartis dans tous les pays de langue française.

La semaine sténographique de la Fédération aura lieu du 29 juin au 6 juillet. Deux dates à retenir.

#### Réformes scolaires.

*Un instituteur primaire d'une de nos villes de la Suisse romande — peu importe le nom, ce sont les faits qui importent — nous adresse une lettre pleine de renseignements. Nous ne résistons pas au plaisir d'en donner ici quelques extraits. (Ad. Ferrière.)*

##### I. A L'ÉCOLE ENFANTINE.

La Société pédagogique de notre ville a envoyé à Genève, à la Maison des Petits, — grâce à une subvention de la Société pédagogique et de la Commission scolaire, — Mlle B. pour y faire un stage d'une année et pour en prendre l'esprit et les méthodes. La conséquence en a été la rénovation de l'enseignement fröbelien. Nos classes enfantines ne sont plus, depuis longtemps, des jardins d'enfants, mais des classes demi-primaires. On y exécute bien les travaux Fröbel, mais on exige à la sortie la connaissance de la lecture et de l'écriture... il y a même des *dictées* d'examen ! Il faut rendre ces écoles à leur destination première, celle de jardins d'enfants. Mais,... il y a le raccordement ! La Commission scolaire a adopté en principe la réforme du degré inférieur comprenant les Ecoles enfantines de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années : enfants de 6 à 9 ans. Mlle B. a obtenu deux salles contiguës : organisation pareille à celle de la Maison des Petits, sauf le beau jardin Claparède. L'aspect de la salle vous rappellerait celui de la petite école de Genève. La Commission scolaire a procuré à Mlle B. tout le matériel intuitif qu'on y trouve. Pleine liberté lui est laissée pour son programme. Elle doit garder ses élèves pendant trois ans et les amener au même niveau scolaire que ceux des autres classes. L'expérience a commencé en septembre 1918 ; elle durera jusqu'en avril 1921. Si elle est concluante, il faudra que tout le personnel du degré inférieur se prépare à la méthode nouvelle par un régime de stagiaires chez Mlle B. ou éventuellement à l'Institut Rousseau. Une préparation nouvelle des élèves de l'Ecole normale devient indispensable. Peu à peu le changement se fera, au fur et à mesure du renouvellement du corps enseignant. Vous comprenez que si la réforme est faite dans le degré inférieur, il faudra bien qu'elle se poursuive plus tard ; la question du « raccordement » n'est que retardée. La réforme principale doit être celle de la préparation de l'Ecole normale et elle se fera. J'ai interrogé ma collègue. Tout va bien sauf le nombre des élèves qui est trop grand (35 à 40) et qui rend le travail épuisant. De jeunes stagiaires seraient nécessaires ; on pourrait employer à cet effet des remplaçants sans place.

Et... c'est tout pour l'Ecole primaire.

##### II. ÉCOLE NORMALE, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES, GYMNASÉ.

Ces trois écoles comprennent 19 classes. Un régime de self-government vient d'y être introduit. Dans chaque classe, les deux tiers des élèves devaient être

d'accord, au scrutin secret, pour son introduction. La conférence des maîtres avait décidé de ne pas l'introduire en première et deuxième années du Progymnase, classes correspondant aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'Ecole primaire, élèves de 12 à 14 ans, mais les élèves eux-mêmes l'ont demandé et organisé avec leur maître de classe. La question délicate, au dire du directeur, est celle du Comité de classe comme Conseil de discipline. Toutes les classes ont adopté le self-government sauf les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années de l'Ecole supérieure des jeunes filles, élèves de 14 à 16 ans. Depuis lors, une de ces deux classes a demandé de faire un essai. On ne peut pas, aujourd'hui déjà, présenter des conclusions et affirmer que l'expérience a réussi. Il y a tout un esprit à changer chez les maîtres et chez les élèves. J'ai entendu des parents qui se disaient enchantés de cette innovation, la classe s'étant mise à travailler comme jamais. Était-ce un effet de la nouveauté ? Les grands de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, élèves de 18 à 20 ans, essayent un peu de devenir les patrons et de régenter les classes inférieures, les maîtres et la Direction. Un cas de discipline a été réglé tout de suite la première semaine : carnet signé par un élève qui prit peur et annonça la chose à son « président ». Certains élèves, animés d'un mauvais esprit, passent leur temps à prendre en faute les membres du Comité. Certains parents interdisent à leurs enfants de se soumettre au Comité de classe parce que ce sont... des « soviets » déguisés et qu'ils ne veulent pas de bolchéviks dans la famille !

L'Ecole normale devient mixte et a été complètement séparée du Gymnase ; on l'a même installée dans un bâtiment voisin. Tant qu'ils suivaient les cours avec les étudiants scientifiques et littéraires, les élèves instituteurs ont été sacrifiés... ce n'étaient que des pédagogues, n'est-ce pas ?

L'Ecole normale sera organisée en véritable école professionnelle avec beaucoup de travail pratique et expérimental. On poussera au développement de la culture physique, soit une demi-heure de gymnastique par jour à côté des leçons ordinaires de gymnastique, et une demi-journée par semaine d'exercices sportifs. Dans la suite, on cherchera à organiser la chose au Gymnase et à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Le Gymnase et l'Ecole normale ont formé un orchestre de 26 exécutants et une chorale. Seuls y ont accès les élèves qui donnent satisfaction au point de vue scolaire ; l'autorisation peut être retirée en tout temps. Orchestre et chorale sont dirigés par deux de mes collègues instituteurs, maîtres de chant et de musique, fins musiciens et excellents pédagogues.

Le self-government marche très bien à l'Ecole normale. Un assez grand jardin entoure la maison. Les élèves devront en cultiver les plates-bandes — un crédit spécial y est affecté — décorer et ornementer la maison. Il y aura des leçons de culture par des praticiens et des leçons de botanique expérimentale par des professeurs.

Les combles de l'Ecole normale ont été aménagés en salles de travaux manuels, laboratoires, préparation de collections, etc., enseignement du travail sur bois, sculpture, cartonnage, vannerie, ferronnerie, etc. Un « foyer » a été aménagé, il sera celui des élèves-maîtres et du corps enseignant primaire. Une bibliothèque pédagogique s'y trouvera ; le Gymnase y déposera la sienne, le directeur des Ecoles primaires aussi, la Société pédagogique de même. On achètera toutes

les œuvres pédagogiques qui paraîtront et on s'abonnera aux différentes revues pédagogiques.

Le cours d'études de la Société pédagogique a repris ses séances. Il se réunit chez Mlle B. et se consacrera à la préparation de matériel intuitif tel que les jeux Descœudres, etc. Un cours de modelage sera organisé prochainement. Il y a déjà 50 inscriptions. Nous introduirons ce travail dans nos classes aussitôt que les maîtres y seront préparés et que la situation sera redevenue normale. Le modelage se fait au moyen de la terre glaise. Un cours de dessin comprenant schéma, croquis, dessins au tableau, suivra.

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### UNE EXPÉRIENCE DE SELF-GOVERNMENT SCOLAIRE<sup>1</sup> (*Suite.*)

#### Le premier essai.

##### LE MILIEU ; LES MOBILES.

Un collègue fribourgeois m'écrivait dernièrement : « Voilà donc un maître qui veut introduire le système de l'autonomie dans sa classe. Que fera-t-il ? Comment organisera-t-il sa petite démocratie ? »

Je viens de relire le cahier qui renferme les procès-verbaux de mes premières « *landsgemeindes* » ; à dix ans de distance et après avoir fait des expériences plus hardies, je trouve mes essais du début si timides, mon self-government si pâle, que je n'oserais dire à mon collègue : « Faites comme j'ai fait. » Car je sais bien que si j'avais à refaire le même essai dans des circonstances identiques, j'irais de l'avant sans crainte, je prendrais moins de précautions superflues, je ferais davantage confiance aux élèves, je serais en un mot beaucoup moins autoritaire que je ne l'étais il y a dix ans ! J'ajouterais cependant qu'en matière de self-government scolaire, mieux vaut encore cent fois avancer avec prudence, surtout si l'on ne possède aucune expérience du régime, comme c'était alors le cas pour moi, que de vouloir brûler les étapes et accélérer artificiellement le développement de cet organisme délicat. *Chi va piano...* le vieux proverbe est ici de rigueur.

C'était en 1909. J'étais à Brenles-sur-Moudon depuis 1901, date de ma sortie de l'Ecole normale. Ma classe était formée en été de tous les écoliers du village (de 6 ou 7 à 16 ans), tandis qu'en hiver elle ne comprenait plus que les degrés moyen et supérieur (de 9 à 16 ans) ; une institutrice s'occupait alors des plus petits. J'avais en été une cinquantaine d'élèves (j'en ai eu au maximum 54) et une quarantaine en moyenne en hiver. « L'esprit » général de l'école était très bon, la discipline excellente et extrêmement facile à obtenir, les punitions rares. Je pouvais compter en toute occasion sur la collaboration des meilleurs élèves et en particulier des plus âgés.

Ces classes à plusieurs degrés (écoles mixtes comme je crois qu'on dit en France, alors que ce terme désigne pour nous les écoles qui pratiquent ce que

<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur* des 11 et 25 janvier, du 22 février et du 19 avril 1919.

l'on appelle d'un vilain mot la « coéducation ») ont à côté de quelques inconvénients indéniables certains avantages précieux. Par le fait que les enfants y passent toutes ou presque toutes leurs années d'école, l'influence de l'instituteur ou de l'institutrice peut être profonde, prolongée et décisive. Il se crée ainsi un « esprit de l'école », une sorte d'opinion publique, d'âme collective, extrêmement puissante et qui, bien dirigée, bien « inspirée », peut avoir une action éducatrice et assimilatrice sans rivale. Il en résulte une *tradition* qui fait qu'aucun effort vers le mieux n'est perdu, qu'aucune énergie n'est gaspillée. Cette tradition est pour l'éducateur un levier de premier ordre, une aide constante et sans défaillance, bien propre à compenser en partie les fatigues et les peines inhérentes à une école à plusieurs degrés.

Je tiens à déclarer tout de suite que c'est dans ces écoles-là que la pratique de l'autonomie scolaire est le plus facile à introduire, qu'elle peut se développer le plus rapidement et qu'elle donnera les meilleurs résultats. Voilà pourquoi mes premiers essais me paraissent aujourd'hui si timorés...

Suivant les conseils de Jules Payot, je m'efforçais de substituer à la discipline extérieure, répressive, policière, la discipline intérieure, consentie et volontaire. Je tâchais de gagner le cœur et la bonne volonté des enfants, de leur faire comprendre que j'étais leur collaborateur et leur ami, que nous travaillions tous à la même œuvre et que si je devais parfois les punir, c'était en ma qualité d'allié de ce qu'il y avait en eux de meilleur.

J'en étais là lorsque M. Pierre Bovet traduisit *L'Ecole et le Caractère*. Le livre de Foerster fut pour moi une révélation. J'en fis immédiatement mon livre de chevet. Le devoir de préparer la démocratie à l'école s'imposa à ma conscience avec tous les caractères de l'obligation. Je lisais et relisais sans cesse ces paroles viriles et sévères :

« La discipline autocratique ne prépare aucunement les jeunes à respecter l'autorité et à s'y soumettre. Elle a bien souvent l'effet contraire...

» On vante tous les jours à nos enfants les bienfaits de la liberté, mais en même temps on les dresse à penser et à agir comme les sujets d'un tyran...

» Si la discipline scolaire ne représente qu'une coercition tout extérieure, si elle ne fait rien pour développer le sens de la responsabilité individuelle, si elle émousse le sens de la dignité et si, en guise de principes, elle ne sait invoquer que le droit divin du maître, elle fournira à la société des citoyens dont le type moral conviendra peut-être à une monarchie absolue, mais non à cette coopération active de forces individuelles qu'est un Etat libre... Il importe donc essentiellement qu'une école démocratique soit une école d'autonomie, et non pas seulement un terrain où le maître puisse librement jouer au tsar. »

Parmi les essais de self-government faits en Suisse et cités par *L'Ecole et le Caractère*, ce fut celui de M. Hepp, à Zurich, qui me frappa le plus. M. Hepp fut amené à pratiquer l'autonomie scolaire par l'état d'indiscipline de sa classe, par la grande difficulté qu'il éprouvait à obtenir de ses élèves travail, obéissance, ordre et propreté. Ces conditions étaient à l'antipode des miennes, mais on me permettra de signaler en passant l'extrême souplesse d'un système d'édu-

cation qui peut servir aussi bien à ramener l'ordre dans une classe en révolte, qu'à récompenser la bonne conduite d'élèves disciplinés et consciencieux.

(A suivre.)

ALB. C.

### ORTHOGRAPHE

*Degré moyen.*

#### IV. Les mots *ou*, *où*.

**TEXTE :** *Les ustensiles* : La marmite est un vase en terre *ou* en métal *où* l'on fait le bouillon de viande. Une bouillotte est un vase en métal *ou* l'on fait bouillir de l'eau. Un seau est un vase cylindrique en bois, en zinc *ou* en fer ; on s'en sert pour puiser *ou* porter de l'eau. (*Cours de langue française*, page 22.)

**OBSERVATIONS :** Nous avons ici plusieurs mots *ou* ; les uns sont écrits avec un accent, les autres sans accent. Quand on dit : en terre *ou* en métal, en zinc *ou* en fer, pour puiser *ou* porter, *ou* sert à lier deux mots, on peut dire : en terre *ou bien* en métal, en zinc *ou bien* en fer, etc. Ce mot ne prend *pas d'accent*.

Mais dans la phrase : la marmite est un vase *ou* l'on fait le bouillon, on ne peut pas dire : un vase *ou bien* l'on fait le bouillon ; *où* est un autre mot qui marque *le lieu* ; il prend un accent grave. Même remarque pour : *où* l'on fait bouillir de l'eau.

**RÉSUMÉ :** *ou* sert à lier, il peut se remplacer par *ou bien*, il ne prend pas d'accent.

*où* marque le lieu, il prend un accent.

**EXERCICES :** a) Les élèves liront le texte suivant ; ils chercheront les mots *ou* et *où* et indiqueront comment ils sont écrits et pourquoi.

*La cuisine.* — La cuisine est le lieu *où* l'on prépare les repas de la famille. Un fourneau sert à cuire les aliments ; on y brûle du bois *ou* du coke, etc. (*Cours de langue française*, page 23.)

b) Le maître lit les phrases suivantes et les élèves font le même exercice que ci-dessus. (Ces phrases sont extraites d'un chapitre de sciences naturelles lu par les élèves.)

La gentiane jaune *ou* grande gentiane est abondante dans les pâturages *où* on la trouve à partir de 1200 mètres... On la rencontre aussi sur l'emplacement des chemins d'hiver par *où* l'on descend le foin de la montagne. Les feuilles dessinent un bel ovale *ou* une ellipse. Celles de la tige deviennent engainantes *ou* embrassantes. Les chèvres happent au passage quelques feuilles *ou* les bouquets de fleurs.

c) *Exercice collectif et oral.* — Chercher des phrases dans lesquelles il y ait *ou*, *où*.

Eventuellement : même exercice écrit.

d) *DICTÉE :* *Le sapin rouge.* — Le sapin rouge ou épicéa est l'arbre de la montagne. On ne le trouve pas sur les arêtes où le vent l'empêche de prospérer ; mais il s'élève sur les pentes, partout où l'homme ne l'a pas détruit par des déboisements. Son tronc atteint trente à quarante mètres de hauteur. Il est protégé par une écorce rugueuse et roussâtre. Lorsqu'on y fait une entaille, on en

voit suinter de la résine ou poix. Les branches fortes et flexibles supportent sans se briser le poids de la neige. En mai ou juin, il se couvre de fleurs de deux espèces : des chatons qui produisent une quantité de poussière jaune ou pollen et de petits cônes qui renferment les jeunes graines entre leurs écailles.

VOCABULAIRE ET PRÉPARATION 1<sup>o</sup> : l'épicéa, le déboisement, le pollen, la poussière, — l'entaille, les écailles, — flexible, rugueux, suinter, supporter, atteint.

2<sup>o</sup> l'arête ; comparez : arrêter, arrêt, arrestation.

3<sup>o</sup> trente, mais quarante, cinquante, soixante, etc.

4<sup>o</sup> la poix, le poids, le poïs.

5<sup>o</sup> l'arête, le cône, empêcher, roussâtre, — le chaton.

6<sup>o</sup> le vent l'empêche de prospérer, — sans se briser.

J. T.

---

#### MORCEAU CHOISI POUR SERVIR A L'ÉDUCATION NATIONALE

##### Le canton d'Uri vu du Bristenstock.

La vue du Bristenstock est relativement restreinte : à la fois générale et bornée, elle embrasse tout un pays, un petit pays, qui de partout ailleurs ne se montre qu'à la dérobée. Ce pays est le canton d'Uri. Quant au reste de l'univers, on le soupçonne vaguement.

Vaut-il la peine de gravir le Bristenstock pour ne voir que le canton d'Uri ? Pourquoi non ? Ce haut Etat souverain, dont la population est inférieure à celle d'une ville de quatrième ordre, a sa place sous le ciel et son nom dans l'histoire. Si les terres de bon rapport n'y sont point assez étendues au gré de ceux qui les cultivent, plus d'un s'en console en se sentant copropriétaire d'un vaste domaine où toute limite s'efface, et qui n'appartient qu'à Dieu, aux chamois et aux hommes hardis. La vallée est étroite pour celui qui a peur du vertige ; pour le chasseur qui va surprendre l'aurore sur la cime prochaine, il y a de la place dans le pays d'Uri. D'ailleurs, si les habitants en sont peu nombreux, ils ont fait une chose dont il a été parlé dans le monde. Ce coin de terre est la plus ancienne des patries de la liberté. Où est le Suisse qui dira : « Cette vue est pauvre, cherchons ailleurs ? »

(RAMBERT, *Alpes suisses*, II, p. 199.)

---

#### TÂCHES D'OBSERVATION A PROPOSER AUX ÉLÈVES PENDANT LE MOIS DE JUIN

1. *Les céréales.* — 1. Comparez la résistance d'une tige de blé à celle du lisier des haies. Essayez d'expliquer la différence que vous constatez. — 2. Tressez une tige de graminée, enroulez-la en tissus très serrés autour d'un corps mince, puis mouillez-la et voyez ce qui se passe. — 3. Mesurez la hauteur d'une tige de seigle, d'une tige de blé et comparez. — 4. Notez la date du jour où vous avez vu les étamines du blé pour la première fois. — 5. Voyez dans la prairie quelles plantes sont semblables au blé (Graminées). Citez le nom de celles que vous connaissez. — 6. Observez l'épi de blé et la panicule de l'avoine et dites ce que vous aurez remarqué.

2. *Le coquelicot, la nielle, le bleuet.* — 1. Que devient l'enveloppe verte du bouton de coquelicot lorsque la fleur s'ouvre et s'épanouit complètement? — 2. De combien de parties se compose le calice du coquelicot? la corolle? — 3. De quelle couleur sont les étamines? — 4. Collez sur votre cahier d'observations une étamine de coquelicot, un pétalement, un sépale, — 5. Comparez la racine du coquelicot à celle du bleuet. — 6. La tige de la nielle à celle du coquelicot. — 7. Observez la fleur du bleuet. Arrachez une fleur du capitule. De quoi se compose-t-elle? Dessinez-la. — 8. Comparez cette fleur à celle du pissenlit. — 9. Dessinez la fleur de la nielle. Comparez-la à celle du bleuet.

3. *La marguerite et la scabieuse.* — 1. Examinez attentivement une grande marguerite. Détachez-en une à une les fleurs; voyez comment elles sont disposées. — 2. Observez une de ces fleurs et dites ce que vous voyez. — 3. Faites la même chose sur une fleur de scabieuse et comparez les fleurons entre eux.

4. *L'églantier.* — 1. Quels sont les endroits où pousse l'églantier? — 2. Quelle est la couleur des jeunes branches? — 3. Où croissent les épines? Voyez si les vieux troncs en sont pourvus. — 4. Comment sont disposées les feuilles sur les branches? — 5. Comparez la fleur de l'églantier à celle du fraisier. — 6. Dessinez une fleur de chaque espèce et collez-la à côté de votre dessin. — 7. Collez également une feuille d'églantier et une feuille de fraisier.

5. *Le pissenlit.* — 1. Examinez les pissenlits; observez les fruits qu'ils ont donnés. Quel aspect présentent-ils? — 2. Dessinez-en un. — 3. Observez en soufflant sur la « chandelle » du pissenlit comment chaque graine peut être emportée au loin.

6. *Agriculture et horticulture.* — 1. Travaux des champs pendant ce mois. Notez la date du jour où on a commencé les fenaisons. — 2. Travaux au jardin.

7. *Les oiseaux et la chauve-souris.* — 1. Quels oiseaux voit-on voler autour des clochers par un beau soir d'été? — 2. A quel moment de la journée avez-vous pu voir des chauves-souris? — 3. Comparez leur vol à celui d'un oiseau et dites la différence. — 4. Quels sont les oiseaux dont vous avez vu les nids? — 5. Où se trouvaient ces nids? Quand les avez-vous vus? — 6. Où les moineaux font-ils leurs nids? La mésange? le roitelet? le pinson? le chardonneret? — 7. La pie? le corbeau? les merles? les fauvettes? — 8. Remarquez la température du jour et l'état du ciel quand l'hirondelle vole haut dans le ciel. — 9. Remarquez le temps qu'il fait quelques jours après quand l'hirondelle rase le sol en volant.

8. *Les grenouilles.* — 1. Procurez-vous des têtards, mettez-les dans un bocal avec quelques plantes aquatiques. Notez jour par jour les changements qui s'opèrent chez ces animaux. — 2. Connaissez-vous plusieurs sortes de grenouilles? — 3. Donnez les différences qui existent entre ces espèces.

9. *L'escargot et la limace.* — 1. Observez la coquille de l'escargot; de quel côté s'enroule l'hélice? — 2. S'enroule-t-elle du même côté chez tous les escargots? — 3. Combien l'escargot a-t-il de cornes? Touchez légèrement les plus longues et voyez comment elles se raccourcissent. — 4. Qu'apercevez-vous à l'extrémité de celles-ci? — 5. Observez avec soin et notez ce qui se passe au moment où l'escargot les allonge de nouveau. — 6. Observez comment il mange.

Comment il se déplace, comment il se tient sur une branche étroite. — 7. A quel moment de la journée sortent surtout les escargots quand il fait chaud ? quand il pleut ? — 8. Que mangent-ils ? — 9. Que mangent les limaces ? — 10. Comment se meut une limace ? une chenille ? un ver ? — 11. Comparez ces trois animaux (aspect, mœurs). Dessinez-les l'un à côté de l'autre. — 12. A quel moment du jour les vers et les limaces mangent-ils nos salades ?

10. *Les fourmis.* — 1. Observez pendant une demi-heure les allées et venues d'une fourmi. Rendez compte de ce que vous avez vu. — 2. Examinez les fourmis que vous rencontrez, et dites si elles ont toutes la même couleur et la même taille. — 3. Combien les fourmis ont-elles de pattes ? où sont-elles attachées ? — 4. Quelle est la forme de leur tête ? — 5. Excitez une fourmi avec un brin d'herbe et voyez son attitude. — 6. Observez les différentes formes des fourmilières. — 7. Placez près de l'une d'elles un cadavre de ver, de mouche ou de chenille et observez ce que font les fourmis. — 8. Observez les pucerons sur les rosiers ou les pommiers et voyez quels insectes les visitent.

11. *Les sauterelles.* — 1. Où vivent les sauterelles ? — 2. Comment se meuvent-elles ? — 3. Examinez la forme, la longueur et la disposition des pattes d'une sauterelle. Combien en a-t-elle ? — 4. Rapprochez la dimension de celles de devant et de celles de derrière. — 5. Examinez la bouche et avec un brin d'herbe que vous y introduisez, observez les mouvements qu'effectuent les différentes parties de la bouche. — 6. Les sauterelles ont-elles toutes des ailes ?

12. *Les araignées.* — 1. Observez à plusieurs reprises une araignée dans sa toile et dites ce que vous avez vu. — 2. Combien l'araignée a-t-elle de pattes ? où sont-elles attachées ? — 3. En combien de parties son corps est-il divisé ? — 4. Avez-vous vu des araignées ne tissant pas de toile ? Comment attrapent-elles leur proie ?

A. D.

(D'après : *Comment faire observer nos élèves ?*)

#### DESSIN POUR LES GARÇONS DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

##### **Croquis coté d'un écrou.**

L'écrou est une pièce de métal ou de bois percée en spirale, dans laquelle entre une vis.

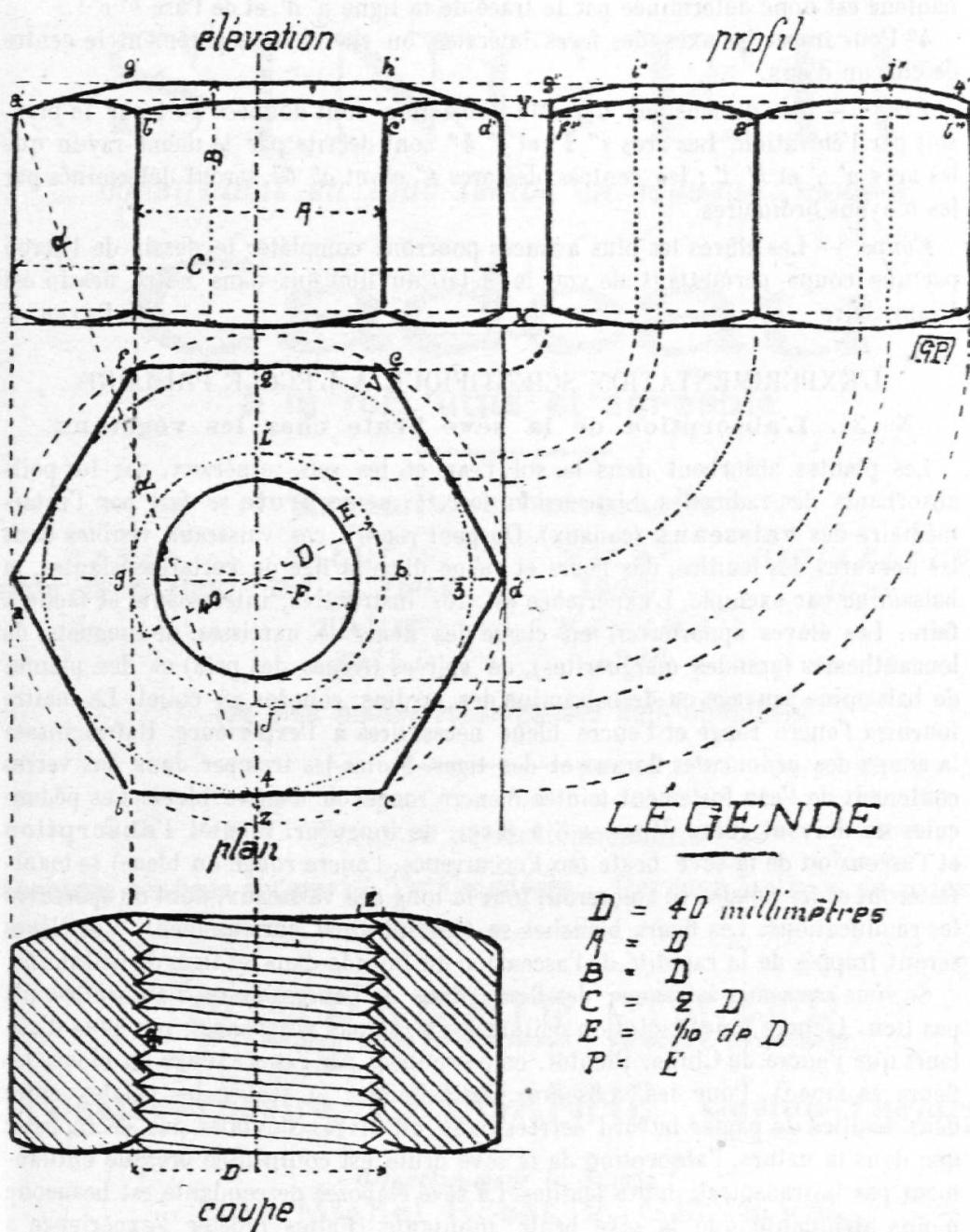
On donne en général à l'écrou la forme d'un prisme hexagonal terminé en haut et en bas par une petite surface le plus souvent sphérique.

La rainure de l'écrou est semblable au filet de la vis destinée à y passer ; elle est triangulaire ou carrée.

Les dimensions de l'écrou dépendent ordinairement du diamètre de la vis ; c'est pourquoi le diamètre seul a été indiqué en chiffres (voir légende de la planche).

*Projection horizontale.* — 1<sup>o</sup> Incrire dans une circonférence l'hexagone *a, b, c, d, e, f*, dont le diamètre égale 8 cm. — 2<sup>o</sup> Tracer les circonférences *D* ayant 4 cm. de diamètre et *F* projection du trou de l'écrou : *F* = les  $\frac{8}{10}$  de *D* ou *E* = le  $\frac{1}{10}$  de *D*. — 3<sup>o</sup> Tracer la circonférence 1, 2, 3, 4, projection de la partie horizontale du dessous de l'écrou.

## ECROU A SIX PANS



*Élévation.* — Pour faire ce croquis : 1<sup>o</sup> On portera au-dessus de la ligne de terre la hauteur de l'écrou égale à D et l'on tracera la ligne g'-h'.

2<sup>o</sup> A partir de g' ou de h' comme centre, on portera trois fois le diamètre D pour déterminer le point Z. Ce point sera le centre de la surface sphérique for-

mant le dessus de l'écrou, soit des arcs  $a'g'$ ,  $d'h'$  ainsi que de l'arc  $b'c'$  passant par les points situés sur l'horizontale joignant  $a'd'$ .

3<sup>o</sup> Au-dessus de la ligne de terre, on reporterà la hauteur X égale à Y; cette hauteur est donc déterminée par le tracé de la ligne  $a'd'$  et de l'arc  $b'c'$ <sup>1</sup>.

4<sup>o</sup> Pour tracer les axes des faces latérales, on cherchera séparément le centre de chacun d'eux.

*Profil.* — Les dimensions de cette projection sont données soit par le plan, soit par l'élévation. Les arcs  $i''2''$  et  $j''4''$  sont décrits par le même rayon que les arcs  $a'g'$  et  $h'd'$ ; les centres des arcs  $f''a''$  et  $a''b''$  seront déterminés par les moyens ordinaires.

*Coupe.* — Les élèves les plus avancés pourront compléter le dessin de l'écrou par une coupe permettant de voir le détail du filet qui dans notre dessin est triangulaire.

G. PAYER.

## L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

### N<sup>o</sup> 31. L'absorption de la sève brute chez les végétaux.

Les plantes absorbent dans le sol l'eau et les sels minéraux, par les poils absorbants des radicelles. L'ascension de cette **sève brute** se fait par l'intermédiaire des **vaisseaux** (canaux). On peut rendre ces vaisseaux visibles dans les nervures des feuilles, des fleurs et même dans la tige de certaines plantes, la balsamine par exemple. L'expérience est très instructive, intéressante et facile à faire. Les élèves apporteront en classe des fleurs de narcisses, de muguet, de leucanthèmes (grandes marguerites), de spirées (reines des prés) et des plantes de balsamine sauvage ou de balsamine des jardins, coupées au collet. Le maître fournira l'encre rouge et l'encre bleue nécessaires à l'expérience. Rafraîchissez la coupe des pédoncules floraux et des tiges. Faites-les tremper dans des verres contenant de l'eau fortement teintée d'encre rouge ou d'encre bleue. Les pédoncules ne doivent guère dépasser 5 à 8 cm. de longueur. Bientôt l'**absorption** et l'ascension de la sève brute (en l'occurrence, l'encre rouge ou bleue) se manifesteront et les pétales se coloreront tout le long des vaisseaux, dont on apercevra les ramifications. Les fleurs blanches se teintent ainsi curieusement. Vos élèves seront frappés de la rapidité de l'ascension du liquide dans les tiges de balsamine.

Si vous avez mis à tremper des fleurs dans de l'encre noire, l'absorption n'a pas lieu. L'encre noire, solution colloïdale, n'est pas absorbable, pas plus d'ailleurs que l'encre de Chine. Bientôt, empoisonnées par l'encre rouge ou bleue, les fleurs se fanent. Pour les conserver, faites étaler et sécher les pétales entre deux feuilles de papier buvard serrées dans un livre. N'oubliez pas de rappeler que dans la nature, l'absorption de la sève brute est compensée presque entièrement par la transpiration des feuilles. La sève élaborée descendante est beaucoup moins abondante que la sève brute montante. Faites répéter l'expérience à domicile.

D<sup>r</sup> PAUL JOMINI.

<sup>1</sup> Cette hauteur égale aussi la moitié de V., espace compris entre l'angle de l'hexagone et la circonférence 1, 2, 3, 4.

# Les machines à coudre **SINGER**

*constituent en tout temps un nouveau modèle.*

## Cadeau

**à la fois utile et agréable**

### **Expositions universelles**

<b>PARIS</b> <b>1878-1889-1900</b>	<b>St-LOUIS</b> <b>E.U.A. 1904</b>	<b>MILAN</b> <b>1906</b>	<b>BRUXELLES</b> <b>1910</b>
		<b>PANAMA</b> <b>1915</b>	

**les plus hautes récompenses déjà obtenues.**

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

## **COMPAGNIE SINGER**

**Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre**

*Direction pour la Suisse :*  
**Rue Michel Roset, 2, GENÈVE**

**Seules maisons pour la Suisse romande :**

**Biel, rue Centrale, 22.**

**Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.**

**Delémont, r. de la Préfecture, 9.**

**Fribourg, rue de Lausanne, 64.**

**Lausanne, Casino-Théâtre.**

**Martigny, maison Orsat frères.**

**Montreux, Grand'rue, 73**

**Neuchâtel, rue du Seyon.**

**Nyon, rue Neuve, 2.**

**Vevey, rue du Lac, 11.**

**Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.**

# ASSURANCE-MALADIE INFANTILE

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

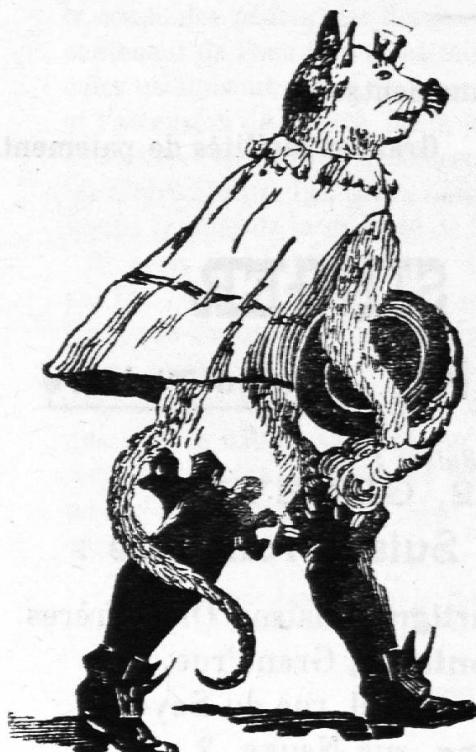
## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



J.H. 483 B.



**Nous offrons  
pendant qu'il y a du stock :**

Soulier fort Derby nos 40 à 46 . . . . .	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet . . . . .	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau . . . . .	34.50
Bottines pour dames depuis . . . . .	26.50
Richelieu pour dames depuis . . . . .	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29 . . . . .	16.75
nos 30 à 36 . . . . .	18.75

Envoi contre remboursement  
Echanges

**AU CHAT BOTTÉ**

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place  
du Pont

Escompte à 30  
jours à MM. les  
instituteurs de  
la S. P. V.

10 %

Un de nos représentants se rend  
à domicile pour soumettre les  
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures, à disposition.



LAUSANNE

MAISON  
SPÉCIALE  
de  
VÊTEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES  
Officiers

Toute la  
CHEMISERIE

FRANCILLON & C<sup>ie</sup>

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Ustensiles  
de cuisine  
et de ménage



## CHŒURS PATRIOTIQUES POUR LE 1<sup>er</sup> AOUT ET POUR LA PAIX

### Chœurs à 3 voix égales a cappella.

2743. <i>Amiel, A.</i>	Roulez, tambours	0 30
466. <i>Juillard, E.</i>	Nouveau chant national suisse	0 25
273. <i>Kling, H.</i>	Le drapeau fédéral	0 25
433. —	La patrie suisse	0 50
431. —	Chant du 1 <sup>er</sup> août	0 50
2274. —	Invocation patriotique	0 25
068. <i>Lauber, E.</i>	La terre helvétique	0 25
750. <i>Schnell, D. J.</i>	Chant patriotique (2 voix)	0 50

## CHŒURS POUR PENTECÔTE

365. <i>Allebert, G.</i>	Chant de Pentecôte (chœur mixte a capp.).	0 50
78. <i>Kling, H.</i>	Donne-nous ton esprit, pour soli et chœur à 3 voix et piano ou orgue	1 50
2529. —	Idem. voix seules en partition	0 50
2702. <i>Lasso, O. di</i>	Pour le jour de Pentecôte (3 voix)	0 25
2797. <i>Nicole, L.</i>	Les cloches de Pentecôte (chœur mixte)	0 50
2857. —	Esprit de lumière (chœur d'hommes)	0 40
322. <i>North, C.</i>	Chant de Pentecôte " "	0 40
324. —	Esprit divin tu nous rends fort (ch. mixte)	0 35

## GRANDS SUCCÈS

### Tailleur et cordonnier.

Duo bouffé avec parlé.

*Musique de Colo-Bonnet.*

*Paroles de M. Chamot*  
(sous presse)

### Soubrette et maîtresse.

Duo pour jeunes filles.

*Musique de Bastide.*

*Paroles de A. Pajol.*

*Prix net : 2 fr.*

### Elite et Landsturm.

Duo comique avec parlé.

*Musique de Colo-Bonnet.*

*Paroles de M. Chamot*  
(sous presse)

### Le chanteur malgré lui.

Duo comique pour hommes.

*Musique de Bastide.*

*Paroles de A. Pajol.*

*Prix net : 3 fr.*

## DIX CHANSONS VILLAGEOISES

*Musique de G. Waldner. — Paroles de M. Chamot.*

J'y suis tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet. — La montée des vaches.  
— Les boveyrons. — Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret. — Le vin de Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie. — L'amoureux de la Julie.

*Un album, pour chant et piano : 5 fr.*

## L'Harmonie et la Composition musicale à la portée de tous.

*L. Périneau.*

Premier prix d'harmonie du Conservatoire national de musique.

Premier prix de composition musicale de Paris.

## COURS POPULAIRE D'HARMONIE PRATIQUE ET DE COMPOSITION MUSICALE EN STYLE LIBRE.

Cet ouvrage s'adresse surtout aux personnes n'ayant fait aucune étude d'harmonie.

*Prix du volume in-8, de 294 pages : 12 fr.*

**FÖTISCH FRÈRES S. A. Editeurs, à Lausanne**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVme ANNÉE — N°s 23-24

LAUSANNE, 14 juin 1919.

# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

*Rédacteur en Chef:*

**ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique*

**ALBERT CHESSEX** Avenue Bergières, 26

*Gérant : Abonnements et Annonces.*

**ERNEST VISINAND** Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

**Compte de chèques postaux N° II. 125.**

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.

JURA BÉRNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, Professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

**ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.**

**PRIX DES ANNONCES : 40 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.**



# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places primaires au concours.

**INSTITUTEURS** : **Begnins**, fr. 2600, plus logement, jardin et fr. 15 d'indemnité pour plantage ; 16 juin. — **Paudex**, fr. 2400, plus logement et jardin ; 16 juin. — **Denens**, fr. 2400, logement, jardin et plantage ; 4 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 17 juin. — **Luins-Vinzel**, fr. 2400, logement et jardin ; 20 juin. — **Melondin**, fr. 2500, logement, jardin, eau et lumière électrique ; 6 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 20 juin. Les postulants sont priés de ne se présenter que sur convocation. — **Noville**, fr. 2600, logement et jardin ; 4 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 24 juin. — **Commugny** fr. 2400, logement et jardin ; 24 juin.

**INSTITUTRICES**. — **Lausanne**. — Plusieurs places de maitresses d'écoles enfantines et d'institutrices primaires sont au concours jusqu'au 16 juin, à 5 heures. — *Maitresses d'écoles enfantines*, fr. 1700 à fr. 2300 par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus prime pour années de service dans la commune. — *Institutrices primaires*, fr. 2400 à fr. 3000 par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, plus prime pour années de service dans la commune. Pension de retraite supplémentaire pour les deux genres de fonctions. Les titulaires seront tenues d'habiter le territoire de la commune de Lausanne. Les candidates sont invitées à s'abstenir de toute démarche personnelle. — **Coreelles s. Concise**, maitresse d'école semi-enfantine et de travaux à l'aiguille, fr. 1100, logement, jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et à l'usage particulier de la titulaire ; 16 juin. — **Vugelles-la-Mothe**, maitresse de travaux à l'aiguille, fr. 300 par an, pour toutes choses ; 16 juin. — **Oulens s. Lucens**, fr. 1700, logement et fr. 20 pour indemnité de jardin et plantage ; 24 juin.

*Derniers concours ouverts.* Instituteurs : **Champagne**, fr. 2400, logement et jardin ; 27 juin. — **Tartegnin**, fr. 2400, logement et parcelle de terrain ; 27 juin. — Maitresse d'école semi-enfantine à **Rueyres** (Echallens) fr. 1700, logement, plantage ou indemnité équivalente ; 4 stères bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 27 juin.

### Nominations.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

**INSTITUTEURS**. — MM. Belet, Marcel, à **Chabrey** ; Willenegger, Jean, à **St-Cierges** ; Cuany, Armand, à **Fontanezier**.

**INSTITUTRICES**. — Mmes Panehaud, Blanche, à **Prilly** ; Jaques, Edith, à **St-Cierges** ; Rochat, Fanny, à **Cossonay** ; Meylan, Eva, à **Nyon** ; Favre, Sophie, à **Nyon**.

## Le Mouvement Féministe

*Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande*

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

*Sommaire : N° du 10 juin* : Cours de vacances suffragiste. — L'idée marche... : E. Gd. — Lettre de Vienne : les élections locales en Autriche allemande : Gisela Urban. — Notes d'actualité. — A travail égal, salaire égal. I. Enseignement public : E. Gd. — Les premières femmes médecins : C. Haltenhoff. — A travers les Sociétés féministes et féminines.

VAUD

# INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## Service de l'enseignement primaire.

### Examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire est avisé qu'une session d'examen pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur aura lieu au mois d'octobre prochain.

### Cours spéciaux pour la préparation du diplôme primaire supérieur.

Le personnel enseignant primaire du canton de Vaud est avisé que des cours pour la préparation aux examens pour l'obtention du diplôme primaire supérieur auront lieu à Lausanne du **22 septembre au 11 octobre 1919**. Ils seront organisés sur les mêmes bases que ceux de 1917 et 1918 avec le concours de MM. les professeurs Millioud, Deluz, Freymond, Vittoz, Schacht, Briod, May, Porchet, Perrier et Blanc. **Un petit subside sera accordé aux participants maîtres primaires supérieurs en fonction et aux membres du personnel enseignant primaire qui prendront part à ces leçons pour la troisième fois.**

L'inscription à ces cours doit se faire au Département de l'Instruction publique et des Cultes, premier service, avant le 12 juillet 1919 à 5 heures du soir. Un programme détaillé sera adressé à toutes les personnes dont l'inscription aura été admise.

### Allocations de renchérissement de la vie.

Les membres du personnel enseignant primaire qui auraient omis d'aviser le Département de l'Instruction publique des naissances, décès et autres changements survenus dans leur famille dès l'automne dernier, sont invités à le faire immédiatement, en vue du paiement des allocations de renchérissement pour le 1<sup>er</sup> semestre 1919.

**Département de l'Instruction publique  
et des Cultes.**

## Colonies de vacances.

On cherche **DAME** ou **DEMOISELLE** qualifiée pour la direction d'une petite colonie.

S'adresser à M. **F.-B. Maillard**, président des colonies de vacances de Montreux, **Le Châtagny, Territet**.

ACCORDAGES DE PIANOS

**L. GINDROZ, à Avenches**

Elève de M. Jean HUBER, de Lausanne

**Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame  
dans l'EDUCATEUR.**

# Editions ATAR — GENÈVE

## Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, prof.	<i>Grammaire italienne</i>	Fr. 3.—
»	<i>Anthologie italienne</i>	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	<i>Manuel d'instruction religieuse, 4<sup>me</sup> édition</i>	» 0.75
CLIFT, J.-A.	<i>Manuel du petit solfègeien</i>	» 0.95
	{ <i>Exercices et problèmes d'arithmétique, 1<sup>re</sup> série, Livre de l'élève</i>	» 0.80
	» » » <i>» Livre du maître</i>	» 1.40
	» » » <i>2<sup>me</sup> série, Livre de l'élève</i>	» 1.20
CORBAZ, André.	» » » <i>» Livre du maître</i>	» 1.80
	» » » <i>3<sup>me</sup> série, Livre de l'élève</i>	» 1.40
	» » » <i>» Livre du maître</i>	» 2.20
	<i>Calcul mental</i>	» 2.20
	<i>Manuel de géométrie</i>	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	<i>Physique expérimentale</i>	» 4.50
DENIS, Jules.	<i>Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)</i>	» 2.—
DUCHOSAL, M.	<i>Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète</i>	» 0.60
»	» » » » » <i>réduite</i>	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	<i>Guide du violoniste</i>	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	<i>Manuel d'instruction civique (2<sup>me</sup> partie: Autorités fédérales)</i>	» 2.—
ESTIENNE, H.	<i>Pour les tout petits, poésies illustrées</i>	» 2.—
GAVARD, A.	<i>Livre de lecture, degré moyen</i>	» 1.50
GOUË (Mme) et GOUË, E.	<i>Comment faire observer nos élèves?</i>	» 2.25
GROSURIN, prof.	<i>Cours de géométrie</i>	» 3.25
	{ <i>Notions de sciences physiques</i>	» 2.50
	<i>Leçons de physique, 1<sup>er</sup> livre: Pesanteur et chaleur</i>	» 3.75
JUGE, M. prof.	» » <i>2<sup>me</sup> livre: Optique</i>	» 2.50
	<i>Leçons d'histoire naturelle</i>	» 3.25
	<i>Leçons de chimie</i>	» 2.50
	<i>Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande)</i>	» 2.75
	{ <i>Premières leçons intuitives</i>	» 1.80
	<i>Manuel pratique de langue allemande, 1<sup>re</sup> partie</i>	» 1.50
	» » » <i>II<sup>me</sup> partie</i>	» 3.—
LESCAZE, A., prof.	» » » <i>I<sup>re</sup> partie, professionnelle</i>	» 2.25
	» » » <i>II<sup>me</sup> partie, professionnelle</i>	» 2.75
	<i>Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</i>	
	1 <sup>re</sup> partie.	» 1.40
	2 <sup>me</sup> partie.	» 1.50
	3 <sup>me</sup> partie.	» 1.50
MALSCH, A.	<i>Les fables de la Fontaine (édition annotée)</i>	» 1.50
MARTI, A.	<i>Livre de lecture, degré inférieur</i>	» 2.50
MARTI et MERCIER.	<i>Livre de lecture, degré supérieur</i>	» 3.—
PITTARD, Eug., prof.	<i>Premiers éléments d'histoire naturelle</i>	» 2.75
PLUD'HUM, W.	<i>Comment prononcer le français?</i>	» 0.50
»	<i>Parlons français</i>	» 1.—
POTT, L.	<i>Geschichte der deutschen Literatur</i>	» 4.—
SCHUTZ, A.	<i>Leçons et récits d'histoire suisse</i>	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	<i>Histoire sainte</i>	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Éditeurs de la Suisse.

GENÈVE □ Editions ATAR □ GENÈVE

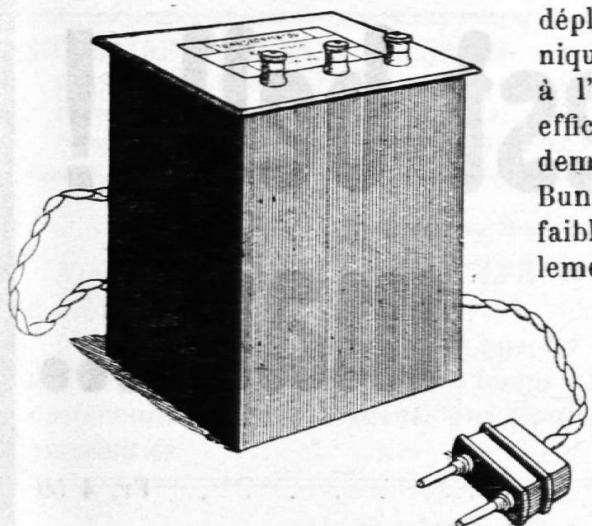
# L'électricité de l'expérimentateur

Plus de  
500 appareils  
vendus

Une nouvelle source de courant électrique  
pratique et inépuisable

Fabrication  
suisse

## Le transformateur W. D.



Ceux qui ont fait des essais avec des courants faibles ont sans doute souvent déploré l'imperfection des éléments galvaniques qu'ils devaient employer. L'élément à l'acide chromique ne livre un courant efficace qu'en un temps assez court. Il demande beaucoup de soins. Les piles Bunsen et Léclanché ne donnent qu'un faible courant et les piles sèches sont également improches à la production des forts courants. — Ces désavantages et inconvénients disparaissent immédiatement avec l'emploi du transformateur W. D.

**Celui-ci n'a pas besoin  
d'être rempli, ne demande  
aucun soin et ne s'use pas.**

Au simple contact d'une conduite pour la lumière (à courant alternatif) il est tout de suite prêt à fonctionner. Il livre un très fort courant qui ne pourrait être obtenu que par l'emploi de toute une série de piles. Le courant obtenu est assurément du courant alternatif. Il faut pour employer le transformateur un courant alternatif de 110-120 volts. Pour les plus hautes tensions, je livre un modèle spécial.

Mes transformateurs réduisent avantageusement les courants à haute tension en une basse tension de 3 à 8 volts.

## Le redresseur de courant

Pour certains buts, par exemple des essais galvanoplastiques, dans l'électrolyse et pour la charge des accumulateurs, on ne peut employer que du courant continu. Je mets pour cela en vente un redresseur de courant très simple et méritant une pleine confiance.

**Demandez le prix-courant spécial gratuit  
à E.-F. BUECHI, atelier d'optique et de mécanique**

**BERNE**

# LIBRAIRIES PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE - GENÈVE - VEVEY - MONTREUX

## **Vient de paraître :**

Dr Gustave KRAFFT

# La vie est belle! mais...

Voici un extrait de la préface qui résume bien l'esprit de ce livre agréable, utile et vraiment réconfortant:

« Si nous osons dire, au milieu de tant de souffrances, que la vie est belle, c'est parce que nous avons le sentiment que cela est vrai, quand même et malgré tout.

Oui! la vie est belle! Elle est belle à l'œil nu. Elle est belle au microscope; elle est belle au télescope. Elle est belle, toujours et partout!

Mais l'homme enlaidit la vie et l'empoisonne. Il y a des centaines de milliers d'espèces végétales et animales, sur la terre, dans les airs et dans les eaux. Aucune espèce ne souffre autant que l'espèce humaine.

## Pourquoi ?

Parce que l'homme ne sait pas et qu'il agit comme s'il savait ! Parce que l'homme depuis six mille ans qu'il fait de la philosophie, est moins philosophe que la plus humble infusoire. Parce que l'homme d'aujourd'hui n'est plus une bête et qu'il n'est pas encore un ange ! Parce que l'homme court après la mort, à perdre haleine, au lieu de jouir de la vie chaque jour, à chaque heure.

*Carpe diem !* disaient les anciens.

Prends le jour ! Prends-le pendant que tu le tiens ! Prends-le avant que la nuit tombe !

Prends la vie, au lieu de laisser la vie te prendre !

Ne regrette rien ! Laisse dormir le passé ! Prends garde au présent ! Prépare l'avenir en écoutant la science.

Respire de tous tes poumons. Envole-toi de toutes tes ailes et dis-moi... si la vie n'est pas belle ! »

(Extrait de la Préface.)